

Instructions pour la gamme de produits suivants :

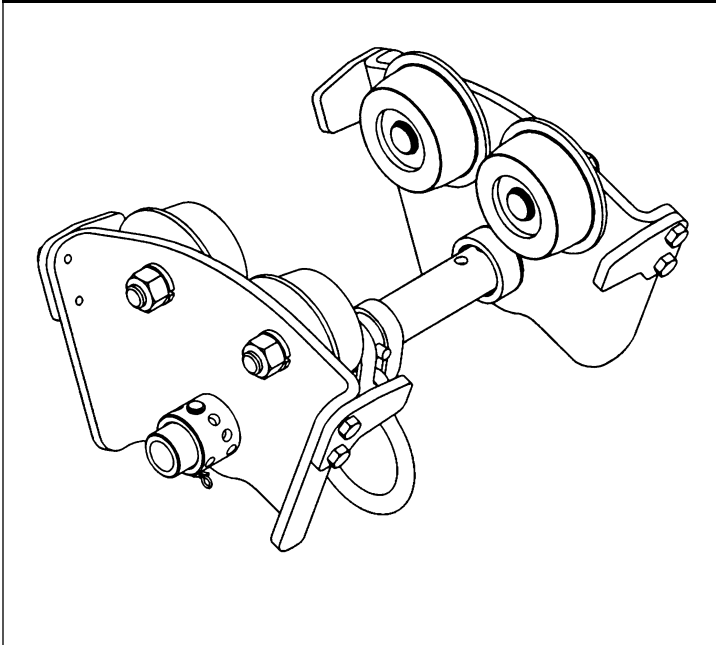
Ancrage pour chariot de poutre

(Numéros de modèle : 2103143, 2103147, 2103149)

MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR DU CONNECTEUR D'ANCRAGE POUR CHARIOT MANUEL

Ce manuel vise à respecter les instructions du fabricant tel que requis par la norme ANSI-Z359.1, et doit être utilisé dans le cadre d'un programme de formation des employés conformément à la réglementation OSHA.

Figure 1 : connecteur d'ancrage pour chariot



AVERTISSEMENT : ce produit fait partie d'un dispositif de sécurité, de positionnement, de suspension ou de sauvetage dans le cadre professionnel. Ces instructions devront être fournies à l'utilisateur et au secouriste (voir la section 8.0 Terminologie). Avant utilisation, l'utilisateur doit avoir pris connaissance des présentes instructions ou une personne doit les lui avoir expliquées. L'utilisateur doit avoir lu et doit respecter les instructions du fabricant relatives à chaque pièce et à chaque partie du système complet. Les instructions du fabricant doivent être respectées afin de garantir l'utilisation et l'entretien adéquats du produit. La modification ou le mauvais usage de ce produit, ou encore le non-respect des directives peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

IMPORTANT : pour toute question concernant l'utilisation, l'entretien ou la convenance de cet équipement pour votre usage, veuillez communiquer avec DBI-SALA.

IMPORTANT : enregistrez les renseignements d'identification du produit que vous trouverez sur l'étiquette d'identification, dans le journal d'inspection et d'entretien de la section 10.0 de ce manuel.

1.0 APPLICATIONS

1.1 OBJECTIF : le connecteur d'ancrage pour chariot est conçu pour se déplacer le long de poutres horizontales avec un dispositif antichute personnel. Ce chariot doit être utilisé seulement en tant que composant d'un dispositif antichute personnel. Veuillez ne pas suspendre, supporter ou soulever d'outils ou d'équipements avec ce chariot.

A. ANTICHUTE : ce chariot est utilisé en tant que composant d'un dispositif antichute personnel. Les dispositifs antichute personnels comportent généralement une ligne de vie auto-rétractable, un connecteur servant à fixer la ligne de vie auto-rétractable au chariot et un harnais de sécurité complet. Un dispositif antichute est utilisé dans les cas de chute libre potentielle avant que la chute ne soit arrêtée.

1.2 LIMITES : avant d'utiliser cet équipement, veuillez prendre connaissance des limites d'utilisation suivantes :

- A. POUTRES :** le chariot peut être utilisé sur des brides de poutre de 3 po (7,6 cm) à 8 po (20,3 cm) de largeur et jusqu'à 11/16 po (1,75 cm) d'épaisseur. Le rayon minimal que peut suivre le chariot est de 48 po (122 cm). La structure de la poutre doit respecter les exigences en matière de résistance indiquées à la section 2.4. La poutre doit être horizontale et nivelée.
- B. CAPACITÉ :** le chariot est conçu pour être utilisé par des personnes dont le poids combiné (vêtements, outils, etc.) ne dépasse pas 310 lb (141 kg). Un seul dispositif antichute personnel peut être raccordé à un chariot.
- C. DISPOSITIF ANTICHUTE PERSONNEL :** les dispositifs antichute personnels utilisés avec le chariot doivent se conformer à toutes les exigences applicables stipulées dans la section 2.5.
- D. CHUTE LIBRE :** les dispositifs antichute personnels utilisés avec ce chariot doivent être fixés de manière à limiter les chutes libres à 6 pieds. Consultez les instructions du fabricant des sous-systèmes pour de plus amples renseignements.
- E. DISTANCE D'ARRÊT :** la distance d'arrêt sous l'utilisateur doit être suffisante pour arrêter la chute avant qu'il n'entre en contact avec le sol ou tout autre obstacle. La distance d'arrêt dépend des facteurs suivants :

- Élévation du chariot
- Distance de décélération
- Taille du travailleur
- Longueur du sous-système de connexion
- Mouvement de l'élément de fixation du harnais
- Distance de la chute libre

Consultez les instructions du fabricant du dispositif antichute personnel pour de plus amples renseignements.

F. ANGLE DE CHARGE DU CHARIOT : les charges imposées sur le chariot par le dispositif antichute personnel doivent rester dans une limite de 30 degrés par rapport à la ligne centrale verticale de la poutre. Reportez-vous à la Figure 2.

G. DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : l'utilisation de cet équipement dans des environnements dangereux peut demander des précautions supplémentaires afin d'éviter que l'utilisateur ne se blesse ou que l'équipement ne subisse des dommages. Ces dangers peuvent inclure, de manière non exhaustive : chaleur, froid extrême, produits chimiques caustiques, environnements corrosifs, lignes électriques à haute tension, gaz toxiques ou explosifs, machines en mouvement et rebords tranchants.

H. FORMATION : cet équipement doit être installé et utilisé par des personnes formées pour son installation et son utilisation.

1.3 NORMES APPLICABLES : pour de plus amples informations sur les connecteurs d'ancrage et ses composants, consultez les exigences locales, provinciales et fédérales (OSHA) en vigueur, y compris les normes OSHA 1910.66, annexe C et OSHA 1926.502.

2.0 EXIGENCES DU SYSTÈME

2.1 COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS : l'équipement DBI-SALA est destiné à être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes agréés par DBI-SALA. Les substitutions ou les remplacements effectués avec des composants ou des sous-systèmes non approuvés peuvent affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.

2.2 COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : les connecteurs sont considérés comme compatibles avec d'autres éléments de connexion lorsqu'ils ont été conçus pour être utilisés ensemble et de manière à ce que leur taille et leur forme ne provoquent pas l'ouverture accidentelle de mécanismes de verrouillage, quelle que soit leur orientation. Communiquez avec DBI-SALA pour toute question sur la compatibilité.

Les connecteurs (crochets, mousquetons et dés d'accrochage) doivent pouvoir supporter une charge minimale de 5 000 lb (22,2 kN). Les connecteurs doivent être compatibles avec le système d'ancrage et toute autre pièce du système. N'utilisez aucun équipement non compatible. Les connecteurs incompatibles risquent à tout moment de lâcher. Voir la figure 3. Les connecteurs doivent être compatibles par leur taille, leur forme et leur résistance. Des crochets mousquetons et des mousquetons auto-verrouillants sont requis par la norme ANSI Z359.1, OSHA et la norme CSA Z259.12 au Canada.

2.3 CONNEXIONS : utilisez uniquement des crochets mousquetons à verrouillage automatique et des mousquetons avec cet équipement. Utilisez uniquement des connecteurs adaptés à chaque usage. Assurez-vous que tous les connecteurs sont compatibles en taille, forme et résistance. N'utilisez aucun équipement non compatible. Assurez-vous que tous les connecteurs sont complètement fermés et verrouillés.

Les connecteurs DBI-SALA (crochets mousquetons et mousquetons) sont conçus pour être utilisés uniquement selon les instructions propres à chacun des produits. Voir la Figure 4 pour les connexions inappropriées. Les crochets mousquetons et les mousquetons DBI-SALA ne doivent pas être connectés :

- A. à un dé d'accrochage auquel est fixé un autre connecteur;
- B. de façon à exercer une charge sur la clavette;

REMARQUE : les crochets mousquetons à ouverture large ne doivent pas être connectés à des dés d'accrochage de taille standard ou des objets semblables qui pourraient entraîner une charge sur la clavette si le crochet ou le dé d'accrochage se tordait ou pivotait. Les crochets mousquetons à ouverture large sont conçus pour être utilisés sur des éléments structuraux fixes, tels que des barres d'armature ou des traverses dont les formes ne peuvent pas accrocher la clavette du crochet.

- C. dans un faux raccord où des éléments rattachés au crochet mousqueton ou au mousqueton s'accrochent dans l'ancrage et, sans une confirmation visuelle, semblent complètement attachés au point d'ancrage;
- D. entre eux;
- E. directement à la sangle ou à la longe ou l'ancrage sous tension (à moins que les instructions du fabricant de la longe et du connecteur n'autorisent une connexion de ce type);
- F. à un objet dont la forme ou la dimension bloque la fermeture et le verrouillage du crochet mousqueton ou du mousqueton, ou pourrait provoquer leur décrochage;
- G. de manière ne permettant pas au connecteur de s'aligner correctement pendant qu'il est sous tension.

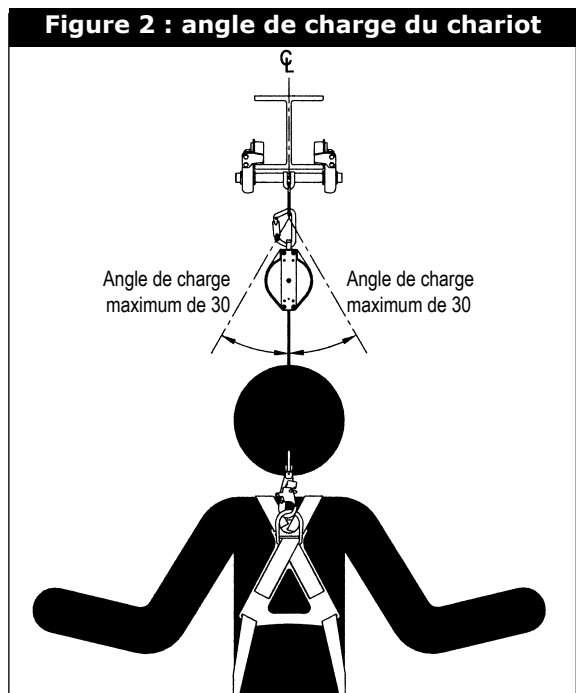
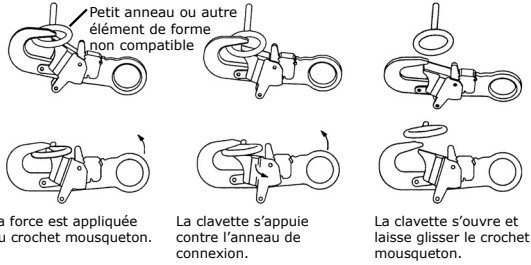
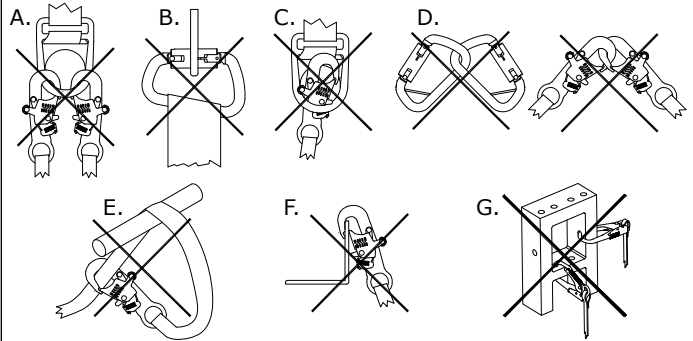


Figure 3 : décrochage accidentel

Si le connecteur sur lequel se fixe le crochet mousqueton (illustré) ou les fixations du mousqueton est plus petit ou de forme irrégulière, celui-ci risque d'exercer une force sur la clavette du crochet mousqueton ou du mousqueton. Cette force peut entraîner l'ouverture du mousqueton (du crochet mousqueton autoverrouillant ou non verrouillant), permettant ainsi au crochet mousqueton ou au mousqueton de se décrocher du point de connexion.

**Figure 4 : connexions inappropriées**

2.4 FORCE DE LA STRUCTURE D'ANCRAGE : la structure sur laquelle le chariot est fixé doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le dispositif antichute personnel d'au moins 5 000 lb (22,2 kN). Si plusieurs chariots sont installés sur la même structure d'ancrage, la force de cette dernière doit être multipliée par le nombre de dispositifs antichute personnels fixés à la structure.

En vertu de la OSHA 1926.500 et 1910.66 : les ancrages utilisés pour la fixation d'un dispositif antichute personnel doivent être indépendants de tout ancrage utilisé pour soutenir ou suspendre les plateformes et doivent pouvoir supporter au moins 5 000 lb (22,2 kN) par utilisateur raccordé; ou être conçus, installés et utilisés comme composants d'un dispositif antichute personnel complet dont le facteur minimal de sécurité est de deux qui est supervisé par une personne qualifiée.

2.5 DISPOSITIF ANTICHUTE PERSONNEL : les dispositifs antichute personnels utilisés avec cet équipement doivent être conformes aux exigences locales, provinciales et fédérales (OSHA) en vigueur. Un dispositif antichute personnel incluant un harnais de sécurité complet doit pouvoir arrêter la chute d'un utilisateur avec une force d'arrêt maximale de 1 800 lb (816 kg) et limiter la chute libre à 6 pieds (1,8 m) ou moins. La distance de décélération doit être de 42 po (107 cm) ou moins.

3.0 INSTALLATION ET UTILISATION

AVERTISSEMENT : veuillez ne pas modifier cet équipement ni en faire sciemment un usage abusif. Consultez DBI-SALA lorsque cet équipement est utilisé avec des composants ou des sous-systèmes autres que ceux décrits dans ce manuel. Certaines combinaisons de sous-systèmes et de composants peuvent gêner le fonctionnement de cet équipement.

AVERTISSEMENT : consultez votre médecin en cas de doute quant à votre capacité physique à amortir le choc d'arrêt de chute. L'âge et la condition physique affectent sérieusement la capacité d'un ouvrier à résister aux chutes. Les femmes enceintes et les personnes mineures ne doivent pas utiliser cet équipement.

3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION de cet équipement, effectuez une inspection selon la section 5.0 du manuel.

3.2 PLANIFIEZ votre dispositif antichute personnel avant l'installation ou l'utilisation de cet équipement. Considérez tous les facteurs qui affectent votre sécurité durant l'utilisation. La liste suivante souligne les points importants à prendre en compte durant la planification de votre système :

- A. POUTRE D'ANCRAGE :** sélectionnez une poutre d'ancrage rigide pouvant supporter les charges précisées dans la section 2.4. Les joints entre les sections de poutre doivent être à plat pour permettre au chariot de passer dessus sans accrocs. La poutre doit comporter des butées à chaque extrémité pour empêcher que le chariot ne se décroche. Les butées doivent avoir une taille et être positionnées de manière à arrêter le chariot en toute sécurité. Le chariot ne doit pas se prendre ou s'accrocher sur la butée; il doit pouvoir retourner librement dans la direction opposée après avoir établi contact avec la butée. Voir la figure 5.
- B. DISTANCE D'ARRÊT :** voir la figure 6. Il doit y avoir suffisamment de dégagement sur votre trajet de chute pour éviter de heurter un objet ou un niveau inférieur en cas de chute. La distance du dégagement requis se calcule en fonction de votre application. Consultez les instructions du fabricant du dispositif antichute personnel pour de plus amples renseignements sur le calcul de la distance d'arrêt.
- C. CHUTES AVEC BALANCEMENT :** voir Figure 7. Les chutes avec balancement se produisent lorsque le point d'ancrage ne se trouve pas directement au-dessus de la tête. En cas de chute oscillante, la force du choc contre un objet risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles. Vous pouvez réduire les chutes avec balancement en travaillant aussi près que possible de l'ancrage. Ne vous exposez pas à une situation de chute oscillante s'il y a un risque de blessure. Les chutes oscillantes requièrent une plus grande distance d'arrêt lors de l'utilisation d'une ligne de vie auto-rétractable ou de tout autre sous-système de connexion à longueurs variables. S'il y a une possibilité de chute oscillante dans le cadre de votre utilisation, contactez DBI-SALA avant de procéder.
- D. ARÊTES TRANCHANTES :** ne travaillez pas dans les endroits où les composants du système risquent d'entrer en contact avec des rebords tranchants non protégés ou de se frotter contre eux.
- E. APRÈS UNE CHUTE :** tout équipement ayant été soumis aux forces d'arrêt d'une chute ou qui présente des dommages correspondant aux effets des forces d'arrêt de chute décrits à la section 5 doit être immédiatement retiré du service et détruit par l'utilisateur, le secouriste ou une personne agréée.
- F. SAUVETAGE :** lors de l'utilisation de cet équipement, l'employeur doit avoir à portée de main un plan de sauvetage et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre, et communiquer ce plan aux utilisateurs, aux personnes autorisées et aux sauveteurs.

3.3 INSTALLATION :

FIXER LE CHARIOT SUR LA POUTRE :

Étape 1. Mesurez la largeur de la bride de la poutre afin de déterminer les paramètres des trous de réglage

Figure 5 : butées

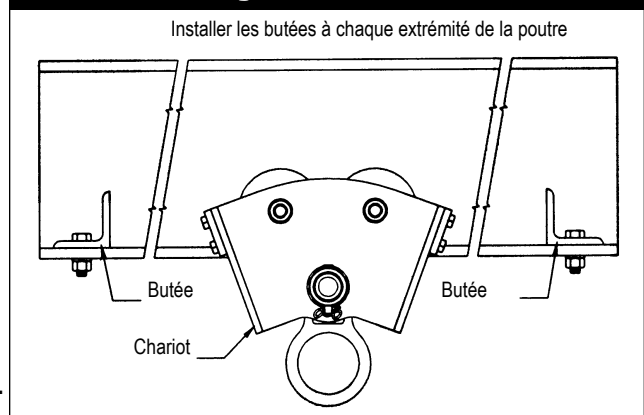


Figure 6 : distance d'arrêt

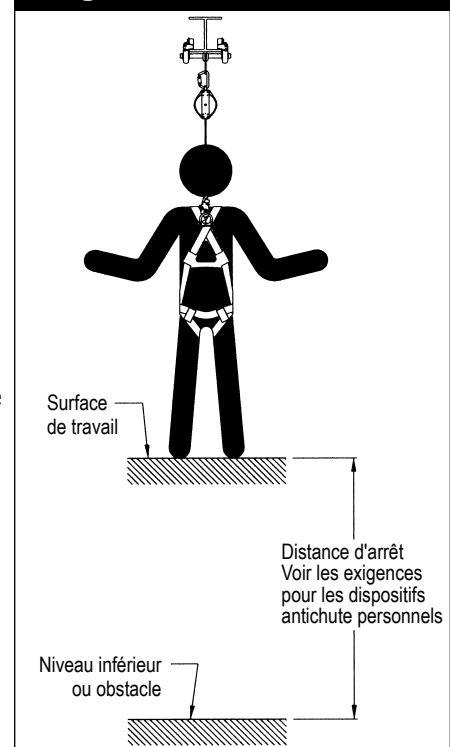
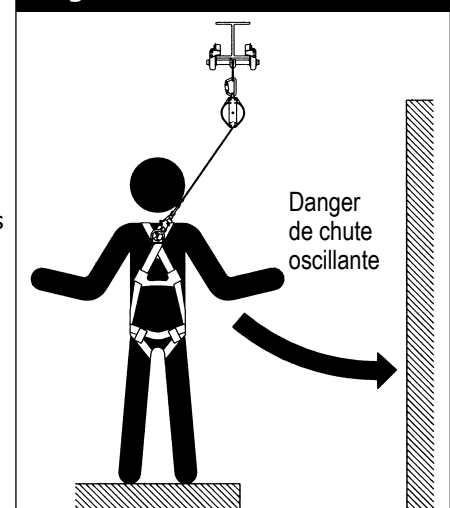


Figure 7 : chutes oscillantes



sur le chariot. La figure 8 montre la position des trous sur les boutons de réglage gauche et droit ainsi que la traverse support correspondant au tableau 1. Consultez le tableau 1 pour obtenir les paramètres des trous de réglage correspondant à la largeur de la bride de la poutre.

Étape 2. Pour ouvrir un côté du chariot, retirez la pince ou la goupille fendue de l'axe à épaulement et sortez-le du bouton de réglage. Retirez la plaque latérale avec roues et le bouton de réglage de la traverse support.

Étape 3. Sur le côté assemblé du chariot, réglez la largeur selon les paramètres requis indiqués dans le tableau 1 en installant l'axe à épaulement verticalement, la tête de l'axe en haut (voir la figure 8), au moyen du bouton de réglage et des trous de traverse support appropriés.

Étape 4. Placez le chariot partiellement assemblé sur la bride inférieure de la poutre avec le dé d'accrochage suspendu vers le bas. Faites glisser la plaque latérale non assemblée sur la traverse support et alignez-la sur le bouton de réglage et les trous de la traverse support requis. Installez un axe à épaulement verticalement, tête en haut (voir la figure 8), à travers le bouton de réglage et les trous de la traverse support.

- **SI LA BRIDE DE LA POUTRE EST TROP LARGE POUR FAIRE PASSER L'AXE À ÉPAULEMENT À TRAVERS LES TROUS CORRECTS, RÉGLEZ LE CHARIOT SUR LA TAILLE SUPÉRIEURE SUIVANTE DE BRIDE DE POUTRE COMME INDIQUÉ DANS LE TABLEAU 1.**
- **LA DISTANCE DE LA SURFACE DES ROUES DU CHARIOT AU BORD DE LA BRIDE DE LA POUTRE NE DOIT PAS DÉPASSER 1/16 PO (0,16 CM). SI ELLE EST SUPÉRIEURE À 1/16 PO (0,16 CM), RÉGLEZ LE CHARIOT SUR LA TAILLE INFÉRIEURE SUIVANTE COMME INDIQUÉ DANS LE TABLEAU 1.**

Étape 5. Faites passer la pince ou les goupilles fendues à travers les axes à épaulement et fixez-les en repliant en arrière les tiges des goupilles.

AVERTISSEMENT : les réglages de la largeur du chariot indiqués dans le tableau 1 doivent être respectés. Les réglages de la traverse support doivent utiliser les mêmes paramètres des deux côtés (c.-à-d. A - A, B - B, etc.). Les réglages du bouton doivent se situer dans la limite d'une unité. Si vous n'utilisez pas les réglages corrects, le chariot risque d'être chargé incorrectement.

IMPORTANT : si le chariot est déplacé sur une autre poutre ou si les goupilles fendues sont retirées, elles doivent être remplacées. Utilisez des goupilles fendues en acier inoxydable 18-8 de 5/64 x 3/4 po ou des pinces Pivot Point bow-tie™ (anneau 72). Si vous utilisez des pinces Pivot Point bow-tie™, elles sont réutilisables.

3.4 FIXER UN DISPOSITIF ANTICHUTE PERSONNEL SUR UN CHARIOT : fixez le dispositif antichute personnel au point d'ancrage indiqué à la figure 8. Lorsque vous utilisez un crochet ou un mousqueton afin d'effectuer un raccordement à l'ancrage, assurez-vous qu'il ne peut y avoir de décrochage. Un décrochage se produit lorsqu'il y a interférence entre le crochet et le connecteur correspondant, ce qui entraîne l'ouverture et le relâchement involontaire de la clavette du crochet. Des crochets mousquetons et des mousquetons autoverrouillants sont requis pour limiter les risques de décrochage. N'utilisez pas de crochets ou de connecteurs qui ne se ferment pas intégralement autour de leur point de fixation. Ne connectez aucun crochet mousqueton ou mousqueton l'un à l'autre. Reportez-vous aux instructions du fabricant du dispositif antichute personnel pour connecter les sous-systèmes utilisés avec le chariot.

4.0 FORMATION

4.1 L'utilisateur et l'acheteur de cet équipement doivent en connaître les instructions, les caractéristiques d'utilisation, les limites d'application et les conséquences d'une utilisation inappropriée. Les utilisateurs et les acheteurs doivent être formés sur l'entretien et l'utilisation appropriés de cet équipement.

AVERTISSEMENT : la formation doit se dérouler sans que l'utilisateur soit exposé à un danger de chute. Cette formation doit se répéter à intervalles réguliers.

5.0 INSPECTION

5.1 FRÉQUENCE :

- **AVANT CHAQUE UTILISATION :** inspectez le chariot en suivant les instructions des sections 5.2 et 5.3.
- **UNE FOIS PAR AN :** le chariot doit être inspecté par une personne qualifiée autre que l'utilisateur. Consultez les directives d'inspection dans les sections 5.2 et 5.3.

5.2 ÉTAPES DE L'INSPECTION :

Étape 1. Inspectez le chariot pour détecter les dommages. Identifiez toute fissure ou déformation.

Recherchez les signes d'usure excessive ou les dommages sur le point d'ancrage. Tous les systèmes d'attache doivent être solidement fermés.

Étape 2. Inspectez les roues du chariot. Toutes les roues doivent tourner sans entrave et être en bon état.

Étape 3. Inspectez toute l'unité pour vous assurer qu'il n'y a pas de corrosion.

Étape 4. L'étiquette d'avertissement doit être présente et entièrement lisible. Voir Section 9.0.

Étape 5. Enregistrez les résultats de l'inspection dans la section 10.0.

AVERTISSEMENT : si l'équipement a été soumis à des forces résultant d'un arrêt de chute, il doit être retiré immédiatement du service et détruit, ou retourné à DBI-SALA pour inspection ou réparation.

5.3. Si l'inspection révèle l'existence d'une défectuosité ou d'une condition non sécuritaire, retirez immédiatement l'équipement du service ou communiquez avec DBI-SALA en cas de possibilité de réparation.

Figure 8 : fixer le chariot à la poutre - point d'ancrage

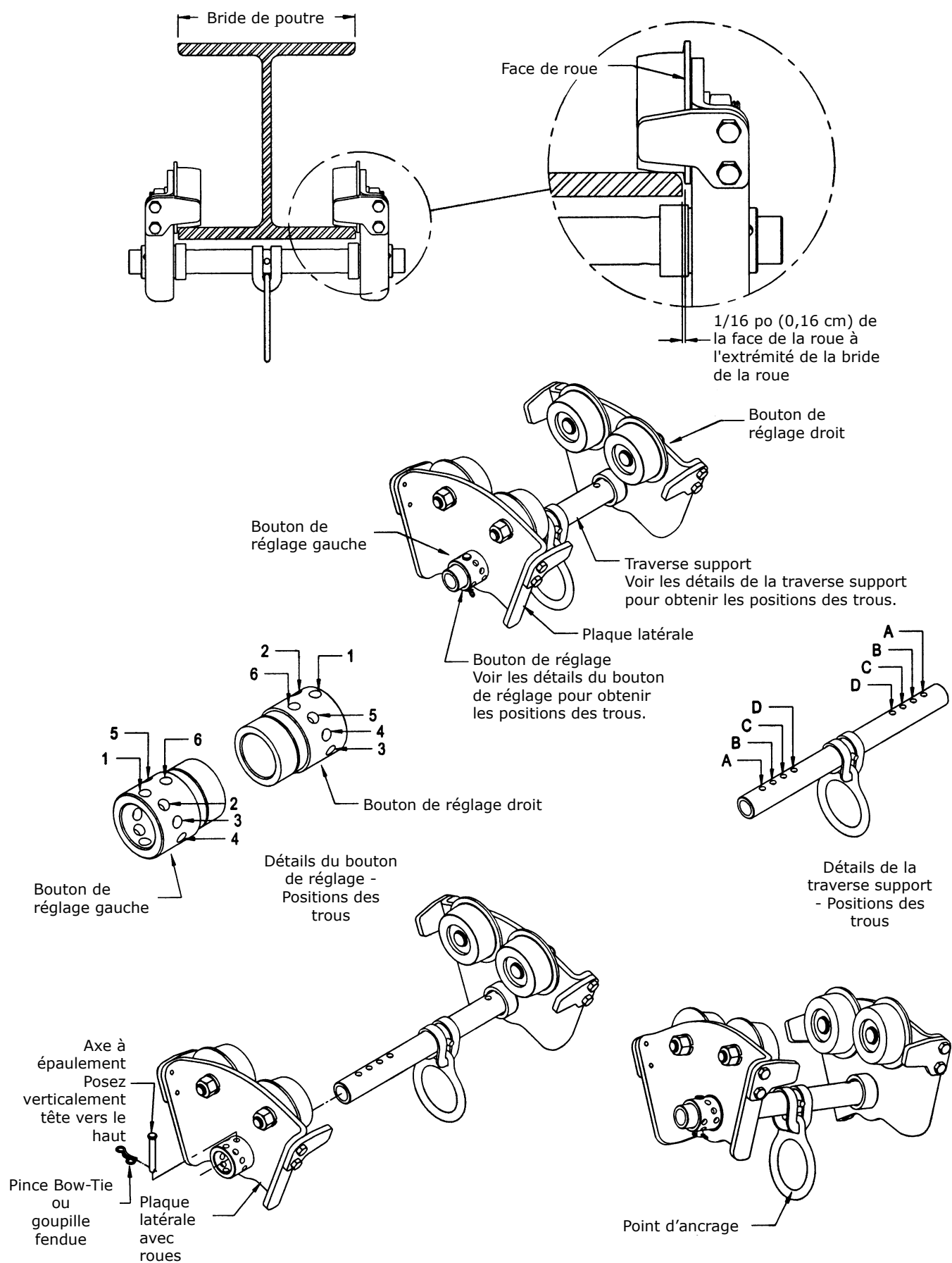


Tableau 1 - Réglage de la largeur du chariot				
Largeur de la bride de la poutre (en pouces)		Trous de la traverse support (deux côtés)	Trou du bouton de réglage gauche	Trou du bouton de réglage droit
De	À, mais non inclus			
3	3 1/8	D	1	1
3 1/8	3 1/4	D	1	2
3 1/4	3 3/8	D	2	2
3 3/8	3 1/2	D	2	3
3 1/2	3 5/8	D	3	3
3 5/8	3 3/4	D	3	4
3 3/4	3 7/8	D	4	4
3 7/8	4	D	4	5
4	4 1/8	D	5	5
4 1/8	4 1/4	D	5	6
4 1/4	4 3/8	C	1	1
4 3/8	4 1/2	C	1	2
4 1/2	4 5/8	C	2	2
4 5/8	4 3/4	C	2	3
4 3/4	4 7/8	C	3	3
4 7/8	5	C	3	4
5	5 1/8	C	4	4
5 1/8	5 1/4	C	4	5
5 1/4	5 3/8	C	5	5
5 3/8	5 1/2	C	5	6
5 1/2	5 5/8	B	1	1
5 5/8	5 3/4	B	1	2
5 3/4	5 7/8	B	2	2
5 7/8	6	B	2	3
6	6 1/8	B	3	3
6 1/8	6 1/4	B	3	4
6 1/4	6 3/8	B	4	4
6 3/8	6 1/2	B	4	5
6 1/2	6 5/8	B	5	5
6 5/8	6 3/4	B	5	6
6 3/4	6 7/8	A	1	1
6 7/8	7	A	1	2
7	7 1/8	A	2	2
7 1/8	7 1/4	A	2	3
7 1/4	7 3/8	A	3	3
7 3/8	7 1/2	A	3	4
7 1/2	7 5/8	A	4	4
7 5/8	7 3/4	A	4	5
7 3/4	7 7/8	A	5	5
7 7/8	8	A	5	6
8	---	A	6	6

6.0 ENTRETIEN, SERVICE, ENTREPOSAGE

- 6.1 ENTRETIEN :** nettoyez le chariot avec de l'eau et un détergent doux. Séchez avec un linge propre et étendez pour compléter le séchage à l'air libre. N'utilisez jamais de séchoir à air chaud. Une accumulation excessive de saleté, peinture, etc. peut empêcher le chariot de fonctionner adéquatement. Aucune lubrification n'est requise.
- 6.2 RÉPARATION :** la réparation de ce dispositif ne doit être effectuée que par un service après-vente agréé. L'autorisation doit être donnée par écrit.
- 6.3 ENTREPOSAGE :** entreposez cet équipement dans un endroit frais, propre et sec. Inspectez le chariot après un entreposage prolongé.

7.0 SPÉCIFICATIONS

7.1 MATÉRIAUX :

2103143

CHARIOT : cadre en acier, roulements de roues protégés

TRAVERSE SUPPORT : alliage d'acier

DÉ D'ACCROCHAGE : alliage d'acier

PINCE PIVOT POINT BOW-TIE™ : anneau 72

2103147

CHARIOT : cadre en acier inoxydable 304

TRAVERSE SUPPORT : acier inoxydable 303

ROULEMENTS : acier inoxydable 440

ROUES : acier inoxydable 303

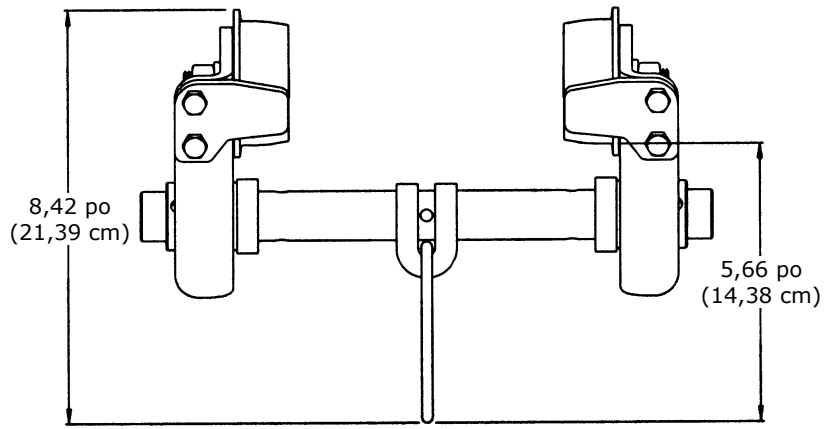
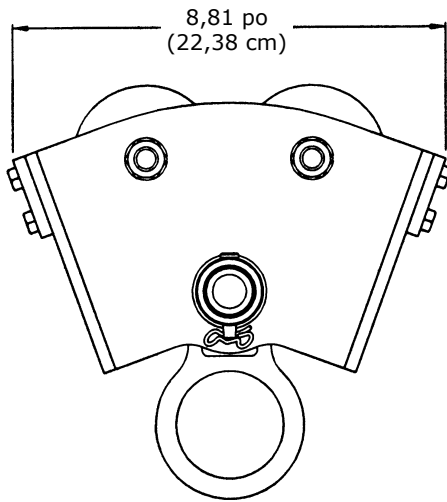
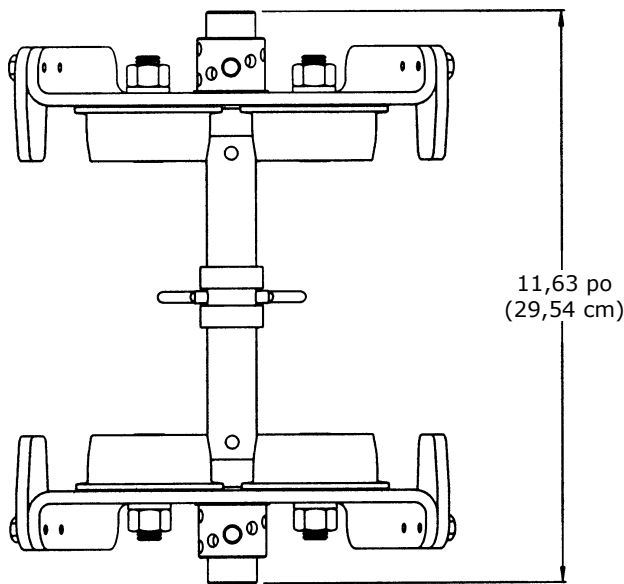
RÉGLAGES : acier inoxydable 303

DÉ D'ACCROCHAGE : acier inoxydable 304 forgé

FIXATIONS : acier inoxydable 18-8

GOUPILLES FENDUES : acier inoxydable 18-8, 5/64 po x 3/4 po

7.2 DIMENSIONS (EN POUCES) :



8.0 TERMINOLOGIE

PERSONNE AGRÉÉE : une personne affectée par l'employeur et chargée d'exécuter des travaux à un emplacement qui l'expose à un danger de chute (dans le cadre des présentes directives, cette personne est appelée « un utilisateur »).

SECOURISTE : toute personne, autre que la personne secourue, effectuant un sauvetage assisté à l'aide d'un équipement de sauvetage.

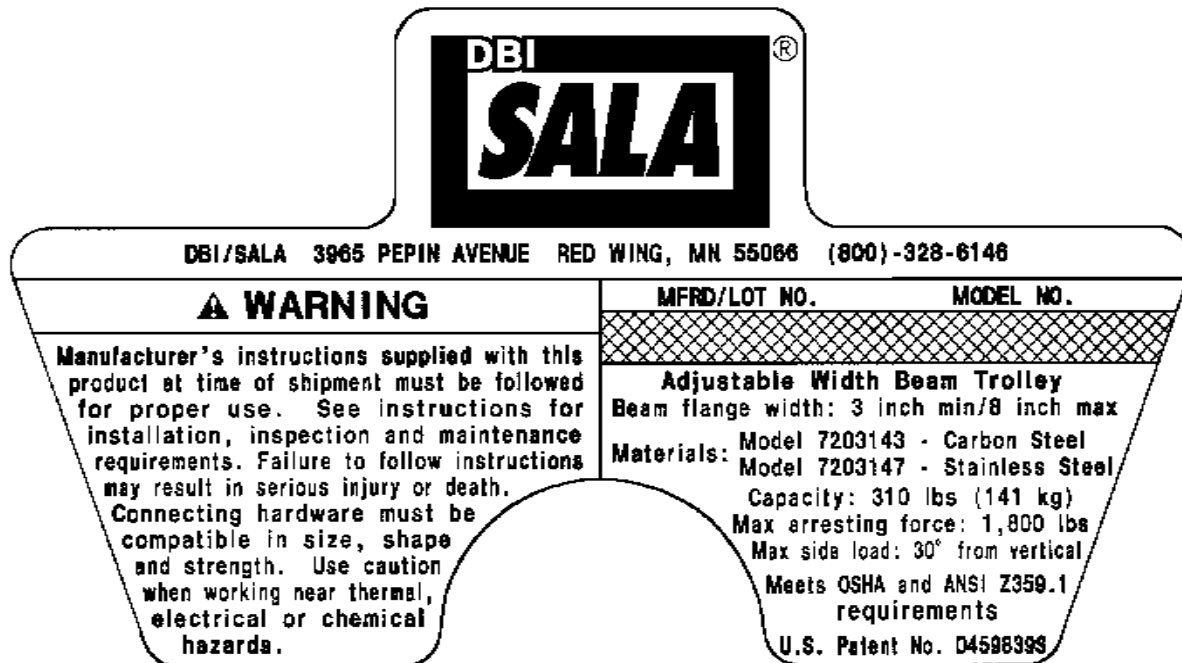
POINT D'ANCRAGE HOMOLOGUÉ : un point d'ancrage pour un dispositif antichute, de positionnement, de sécurité ou de sauvetage qu'une personne qualifiée juge capable de supporter les forces potentielles de chutes qui peuvent se produire lors d'une chute OU un point d'ancrage qui satisfait aux critères de certification selon les normes établies dans ce document.

PERSONNE QUALIFIÉE : une personne qui détient un certificat professionnel ou un diplôme reconnu ainsi qu'une connaissance, une formation et une expérience exhaustives dans les systèmes antichute et de sauvetage et qui peut concevoir, analyser, évaluer et définir des systèmes antichute et de sauvetage selon les normes établies.

PERSONNE QUALIFIÉE : une personne capable d'identifier des dangers existants et prévisibles dans les conditions d'environnement ou de travail qui sont insalubres ou qui représentent un danger pour les employés et qui est autorisée à adopter des mesures correctives immédiates pour les éliminer.

9.0 ÉTIQUETAGE

9.1 Cette étiquette doit être présente et entièrement lisible :



JOURNAL D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN

NUMÉRO DE SÉRIE :			
NUMÉRO DE MODÈLE			
DATE D'ACHAT :		DATE DE PREMIÈRE UTILISATION :	

[illegible]

GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, Inc., dba CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont libres de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'utilisateur auprès d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de Capital Safety et le seul recours du Client dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou le remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de Capital Safety et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses détaillants, administrateurs, cadres, distributeurs, mandataires ou employés ne représentera une garantie ou n'augmentera de quelque manière la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'UTILISATEUR FINAL. ELLE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS. ELLE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES, ET NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.



The Ultimate in Fall Protection

CSG États-Unis & Amérique latine

3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Numéro vert : 800.328.6146
Téléphone : 651.388.8282
Télécopie : 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

CSG Canada

260 Export Boulevard
Mississauga, Ontario L5S 1Y9
Téléphone : 905.795.9333
Numéro vert : 800.387.7484
Télécopie : 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

CSG Europe du Nord

5a Merse Road
North Moon, Moat
Reditch, Worcestershire, UK
B98 9HL
Téléphone : + 44 (0)1527 548 000
Télécopie : + 44 (0)1527 591 000
csgne@capitalsafety.com

CSG EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)

Le Broc Center
Z.I. 1re Avenue
5600 M B.P. 15 06511
Carros
Le Broc Cedex
France
Téléphone : + 33 4 97 10 00 10
Télécopie : + 33 4 93 08 79 70
information@capitalsafety.com

CSG Australie & Nouvelle-Zélande

95 Derby Street
Silverwater
Sydney, NSW 2128
AUSTRALIE
Téléphone : +(61) 2 8753 7600
Numéro vert : 1 800 245 002 (AUS)
Numéro vert : 0800 212 505 (NZ)
Télécopie : +(61) 2 8753 7603
sales@capitalsafety.com.au

CSG Asie

Singapour :
16S, Enterprise Road
Singapour 627666
Téléphone : +65 - 65587758
Télécopie : +65 - 65587058
inquiry@capitalsafety.com

Shanghai :
Rm 1406, China Venturetech Plaza
819 Nan Jing Xi Rd,
Shanghai 200041, R.P. de Chine
Téléphone : +86 21 62539050
Télécopie : +86 21 62539060

www.capitalsafety.com

